



La mission « Mobili'terre » vise à développer la mobilité durable dans les territoires ruraux. Ce sujet te paraît complexe ? C'est en fait très simple : la ruralité, c'est la campagne, la montagne, mais pas que ! En l'occurrence, le Massif du Sancy bénéficie de nombreux autres atouts... Seul petit hic, les solutions pour se déplacer dans le territoire sont parfois méconnues, non adaptées ou inexistantes, et la plupart des gens utilisent uniquement la voiture !

C'est là qu'Unis-Cité intervient aux côtés de l'Association des Maires Ruraux de France !

L'idée :

Proposer aux habitants du territoire de réfléchir ensemble à ce qui améliorera demain leur territoire. Comment se passer de voiture demain et quelles alternatives existe-t-il ? Si cette question t'intéresse et que tu as entre 16 et 25 ans, viens nous prêter main forte !

Où ?

Sur la Communauté de Communes du Massif du Sancy
→ En colocation dans un logement situé à Besse, avec un véhicule de service hybride !

Quand et combien de temps ?

Nous recrutons des volontaires disponibles 8 mois, à partir du 18 octobre !
Les horaires de mission : du mardi au vendredi plein de 9h à 17h.

Pour faire quoi ?

En tant que volontaire, tu iras à la rencontre de tous les acteurs (aussi bien les habitants que les associations sportives, les écoles, les entreprises, les commerçants, les personnes âgées, ...). Tu échangeras avec eux sur les problèmes qu'ils rencontrent pour se déplacer, et tu les inviteras à rejoindre une démarche collective visant à coconstruire leur territoire de demain !

En action, ça donne ça :

- Organiser et animer des ateliers de sensibilisation et d'information sur les solutions de mobilité qui existent déjà sur le territoire (tu pourras créer des vidéos, animations, jeux, ...) avec des jeunes mais aussi des seniors ou personnes en situation de handicap
- Rejoindre l'organisation des événements locaux pour proposer des plans de mobilités douces (festivals...)
- Organiser et animer des ateliers d'émergence avec les habitants volontaires pour imaginer le territoire de demain

Ton rôle sera de créer du lien avec et entre les habitants, de les faire se rencontrer, de les sensibiliser aux enjeux de la mobilité et de leur faire découvrir ce qui se fait ailleurs, pour leur donner envie de s'engager eux-mêmes !

Avantages et indemnités ?

Le statut de volontaire en service civique te permet de bénéficier de :

- Une indemnité de 600 € par mois
- Une protection sociale et cotiser à la caisse de retraite
- 2 jours de congés par mois de mission (3 jours par mois si tu es mineur)